



DOSSIER DE PRISE EN CHARGE A FOURNIR POUR INSCRIPTION OU REINSCRIPTION

ADHERENTS CNOPS:

- Fournir un certificat médical délivré par un spécialiste précisant la nature d'handicap et la nécessité d'un placement dans un institut médicopédagogique ;
- 12 copies de la CIN de l'enfant ayant atteint l'âge de 18 ans ;
- 12 copies de la CIN du demandeur de la prise en charge ;
- 12 copies de la carte mutuelle recto-verso ;
- 11 dossiers de maladie dûment remplis et signés par le demandeur (première page) ;
- Signature et validation du formulaire de prise en charge délivré par la CNOPS.

DOSSIER ADMINISTRATIF ET MEDICAL:

Pour l'inscription :

- Remplir la fiche de renseignements fournie par le Centre ;
- Copie du carnet de santé;
- Fournir l'ordonnance médicale du ou des traitements encours ;
- Extrait d'acte de naissance ;
- Copie de la CIN et de la carte mutuelle ;
- 04 photos récentes.

Pour la réinscription :

- Copie du carnet de santé;
- Antécédents médicaux et/ou pathologies encours ;
- Fournir l'ordonnance médicale du ou des traitements encours ;
- Extrait d'acte de naissance ;
- 04 photos récentes.

Les conditions d'inscription

- · L'âge de de l'usager entre 5 ans et moins de 13 ans
- · La date d'inscription est avant le mois de décembre
- · L'usager quitte le centre à l'âge de 21ans

N.B:

- Pour les nouvelles inscriptions : en cas d'admission définitive, il est impératif de fournir le reçu du paiement des frais d'assurance de l'année scolaire en cours auprès de la régie centrale de la MGPAP située à 29 Av. Ibn Sina Agdal-Rabat.